
De l'indigène à l'immigré, images, messages et réalités

Nicolas Bancel, Pascal Blanchard

Résumé

L'histoire de l'élaboration d'un imaginaire colonial en France (de la fin du XIXe siècle aux années soixante), permet de lire différemment les discours actuels de stigmatisation des immigrants originaires d'Afrique noire et du Maghreb. L'appréhension des phénomènes d'immigration et des populations immigrées semble, en effet profondément liée à ce passé, qui a imprégné pendant près d'un siècle la culture occidentale, sans qu'une véritable interrogation critique ait été menée depuis les décolonisations.

Citer ce document / Cite this document :

Bancel Nicolas, Blanchard Pascal. De l'indigène à l'immigré, images, messages et réalités. In: Hommes et Migrations, n°1207, Mai-juin 1997. Imaginaire colonial, figures de l'immigré. pp. 6-29;

doi : <https://doi.org/10.3406/homig.1997.2951>

https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1997_num_1207_1_2951

Fichier pdf généré le 27/02/2019

DE L'INDIGÈNE À L'IMMIGRÉ : IMAGES, MESSAGES ET RÉALITÉS

L'histoire de l'élaboration d'un imaginaire colonial en France (de la fin du XIXe siècle aux années soixante), permet de lire différemment les discours actuels de stigmatisation des immigrés originaires d'Afrique noire et du Maghreb. L'appréhension des phénomènes d'immigration et des populations immigrées semble, en effet, profondément liée à ce passé, qui a imprégné pendant près d'un siècle la culture occidentale, sans qu'une véritable interrogation critique ait été menée depuis les décolonisations.

Comment comprendre et déconstruire les représentations sur les populations immigrées ? Historiens de la colonisation, spécialistes de l'imaginaire sur l'Autre, nous prenons pour hypothèse que les images liées à l'immigration sont chargées d'affects multiples, puisant leurs sources dans les représentations des populations colonisées, champ d'étude historique encore peu connu, parfois ignoré. Nous nous plaçons sur le terrain des représentations, de l'histoire des mentalités, dans le cadre d'une démarche volontairement décalée par rapport aux débats actuels sur l'immigration, démarche initiée lors du colloque « Miroirs d'Empires ».

En effet, il ne s'agit pas de dessiner trait pour trait les récurrences d'un imaginaire sur l'Autre, qui aurait pour destin de se répéter à la faveur de crises, bien qu'il existe de fortes similitudes entre les années 1925-1930 et les années quatre-vingt : rejet de l'immigration, pression xénophobe, attrait pour l'exotisme, bouleversements économiques et politiques, etc. La crise sociale et éthique qui affecte nos sociétés post-industrielles, dont l'une des caractéristiques est de libérer la stig-



par
Nicolas Bancel et
Pascal Blanchard
historiens,
directeurs du
programme
« Images et
colonies »,
respectivement
vice-président et
président de
l'Achac.

En haut.
Un imaginaire popularisé par
la photographie et la carte
postale (Éditée par Au bon
Mathurin, Alger, vers 1905).
© Achac

matisation des populations immigrées, constitue néanmoins le contexte général dans lequel se situe cette réflexion. Mais d'autres phénomènes, postcoloniaux, sont aussi en jeu dans la construction du regard sur l'immigration, modifiant, transformant, instrumentalisant parfois, des images coloniales projetées sur les populations immigrées. L'important est de saisir l'existence d'un stock d'images et de messages sur l'Autre, disponible, utilisable, récurrent.

Nous pensons que le champ de la question posée – imaginaire colonial et représentations de l'immigration –, qui concerne essentiellement les résistances de la société d'accueil à l'intégration (hier à l'assimilation⁽¹⁾ dans le cadre de la « Plus grande France »), interfère dans presque toutes les questions d'immigration, des représentations contemporaines des populations immigrées au rapport intercommunautaire, de l'élaboration des politiques gouvernementales à leur mise en pratique.

COLONISÉ ET IMMIGRÉ : L'AUTRE DANS LA LONGUE DURÉE

En observant l'évolution de la perception du colonisé⁽²⁾ au cours de la période de colonisation contemporaine (1880-1962), nous constatons que l'idéologie au principe de ces conquêtes outre-mer est inséparable d'un certain nombre de valeurs contradictoires. Celles-ci ont structuré le discours républicain en France, depuis la Révolution française jusqu'à la V^e République, mais proviennent aussi de la pensée des milieux nationalistes, conservateurs et coloniaux. Ces différentes tendances politiques « nationalistes » se retrouvent dans des mouvements aussi divers que ceux issus de la sphère nationaliste et conservatrice (Parti social français – PSF du colonel de La Rocque, Rassemblement du peuple français – RPF gaulliste, Fédération républicaine de Louis Marin), des différentes mouvances maurrassiennes (Action française, mouvement poujadiste, etc.), des coloniaux (Lyautey, Maurice Sarraut, Pierre Taittinger, etc.), de partis néofascistes ou fascistes (Parti populaire français – PPF de Jacques Doriot, Parti franciste de Marcel Bucard, Rassemblement national populaire – RNP de Marcel Déat, Comité nord-africain de Mohammed el-Maadi, Algérie française, Occident, Organisation armée secrète – OAS, etc.), et actuellement du Front national. Comme par opposition aux conflits hexagonaux, les « nationalismes » de gauche et de droite se rejoignent dans une idéologie commune : l'image de l'indigène, qui est au cœur du dispositif colonial.

Par la force des valeurs universalistes et la pression des idées nationalistes qui vont progressivement subsumer le discours colonial, la France va graduellement, au début des années vingt – alors qu'une propagande officielle est organisée sous l'impulsion du ministre des Colonies,

1)– Le paradoxe du discours assimilationniste, comme celui de l'altérité (cf. Bertrand Badie, Marc Sadoun (sous la direction de), *L'Autre : études réunies pour Alfred Grosser*, Presses de Sciences Po, 1996), tient pour beaucoup à cette « attitude curieuse qui consiste à prêter à l'Autre les traits tenus pour constitutifs d'une identité pérenne tout en considérant comme évidente sa capacité d'intégrer des systèmes de sens et des pratiques issus d'une identité qui n'est pas la sienne ». D'où l'échec prévisible de la pratique assimilationniste française.

2)– Etude que l'on retrouve, entre autres, dans les publications suivantes : Pascal Blanchard, Stéphane Blanchoin, Nicolas Bancel, Gilles Boëtsch et Hubert Gerbeau (sous la direction de), *L'Autre et Nous. « Scènes et Types »*, Paris, Syros/Achac, 1995 ; Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Laurent Gervereau (sous la direction de), *Images et Colonies*, Paris, Achac/BDIC, 1993 ; et, surtout, Tzvetan Todorov, *Nous et les Autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, 1989.



Le supplétif africain, soutien
 de la conquête coloniale
 et force d'appoint durant
 la Première Guerre mondiale,
 préfigure l'«indigène-type».
 © Achac

Albert Sarraut –, créer un modèle de l'«indigène», remplaçant tardivement le discours sur la hiérarchie des races de la fin du siècle précédent. C'est à la fois une ambivalence fondamentale du discours républicain (universaliste, niveleur, assimilationniste, etc.) et la perte de certaines de ses valeurs essentielles dans une société en crise (celle des années trente) face à l'acte colonial qui semble fonder cette invention d'un indigène-type, image renversée du citoyen, dont les différences «raciales» et culturelles auraient été aplanies par le système colonial.

LA SCIENCE AU SERVICE DE LA HIÉRARCHIE DES RACES

L'indigène-type constitue en effet un point de rencontre d'idéologies profondément distinctes dans leurs visions de l'homme et du monde, et devient, consciemment ou inconsciemment, la clé de voûte du discours colonial français au milieu de l'entre-deux-guerres, à l'heu-

3)– Alors que l'Exposition coloniale internationale de 1931 ouvre ses portes à des millions de visiteurs, et que la presse est unanime à glorifier l'Empire, jamais cette même presse n'a été aussi virulente à l'égard des étrangers. A travers nos propres recherches quantitatives (sur une trentaine de journaux de droite et d'extrême droite) et celles de Ralph Schor (*Histoire de l'immigration en France de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Armand Colin, 1996), on constate, sur sept quotidiens nationaux, une augmentation du nombre d'articles, généralement peu flatteurs, sur les étrangers en France et particulièrement sur leur présence dans l'économie nationale, allant de 100 % à 200 % par rapport aux deux années précédentes (1929-1930).

4)– Sur ce parallèle entre années 1925-1930 et années quatre-vingt, nous renvoyons aux analyses de Philippe Dewitte, «Regards blancs et colères noires», in «Les Africains noirs en France», *H&M*, n° 1132, mai 1990, p. 3-14, et d'Yvan Gastaut, «Les effets positifs de la "culture black" sur l'image du Noir en France», *Migrations Société*, vol. VII, n° 42, novembre 1995, p. 65-74. Voir également l'ouvrage collectif *Négripub : l'image des Noirs dans la publicité*, Somogy, Paris, 1992.

re où la France fête avec faste, dans le bois de Vincennes, son Empire⁽³⁾. Ce modèle de l'indigène renvoie à la fois à la vision émancipatrice et républicaine d'une large frange de la société française, puisqu'elle place systématiquement l'Autre colonisé à un niveau inférieur du modèle de référence (républicain, blanc, français... et catholique), et correspond aussi au discours de hiérarchisation des races des «ennemis de la République», guidé par l'Action française maurrassienne et des personnalités aussi diverses qu'Henri Massis, Georges Hardy, Louis Marin, André Demaison, Lyautey, René Maunier, Jacques Bainville, etc. Autant de penseurs qui puisent leur argumentation au cœur de la science : une science de l'homme qui tend, à l'heure de l'apogée colonial, à travers de puissants vulgarisateurs – comme Georges Montandon, René Martial, Henri-Victor Vallois –, à décrire le monde selon une grille de lecture explicitement raciale.

Ce discours semble, depuis les années soixante, se reconstituer, sous des formes distinctes, autour de la figure de l'immigré (cf. «De l'indigène à l'immigré, le retour du colonial», p.100-113). Cette résurgence se double d'une réappropriation de la conception coloniale des divisions spatiales, transposée aux espaces de l'immigration. De même, si les années quatre-vingt ont connu en France un retour à l'exotisme – avec la *Black Generation* –, comme les années 1925-1930 avaient été marquées par la mode «nègre» – à l'image du culte pour Joséphine Baker, de l'art nègre ou des bals nègres attirant le Tout-Paris –, nous pouvons y déceler une véritable «négrophobie» diffuse, annonciatrice du rejet de la génération suivante⁽⁴⁾.

LA SOURCE IMAGE

Pour appréhender la période coloniale et l'immigration postcoloniale, il est indispensable de travailler sur le matériau-image, dont l'importance n'est pas exclusive mais complémentaire du travail sur la mémoire écrite ou les sources orales. L'image est produit de son temps mais aussi révélateur des non-dits d'une société, de ses fantasmes, de ses phobies. Elle rend possible une reconstitution du contexte mental dans lequel s'inscrit la relation à l'Autre, contexte structurant les comportements dans le cadre colonial, mais aussi source d'inspiration souterraine des politiques coloniales. Elle permet de mesurer, étape par étape, l'évolution des imaginaires, des consciences et l'action des hommes.

Ainsi, nous partons de la fiction pour aborder le réel. Dans le cas présent, cette démarche est d'autant plus légitime que, lors de la période coloniale, le contact avec l'Autre est exceptionnel : pratiquement, l'Autre n'existe que par les images et le discours. L'appréhension de

l'«indigène» se fonde alors sur la préexistence de l'image et du discours et non sur une rencontre avec celui-ci. Ce savoir est alors constitué de représentations. Cependant, l'image coloniale (du moins celle produite par les structures gouvernementales) va au-delà, et est source d'idéologie à plus d'un titre. L'Autre, inférieur par son statut (juridique, politique, économique), est absent des images qui le représentent. Cette imagerie est donc discours sur l'Autre, mais également discours sur soi. Elle révèle ce que l'idéologie coloniale en France, explicitement assimilationniste, ne peut ouvertement affirmer : l'existence d'une prétendue différence inaltérable entre le colonisateur et le colonisé. C'est cette mémoire inconsciente – que l'on retrouve dans certains travers du discours actuel sur l'intégration au sein de la société d'accueil – que les images nous offrent la possibilité de sonder.

LES PRÉSUPPOSÉS DE L'ANTHROPOLOGIE PHYSIQUE

Durant tout le Moyen Age, les contours de l'idée de race sont encore flous. Si l'Europe se représente comme le centre du monde, des écrits, des sculptures et une iconographie religieuse montrent, par exemple, les royaumes africains de manière flatteuse. Après une évolution lente et graduelle, l'idée de l'infériorité des «peuples de couleur» se structure autour de la vision biblique de la malédiction de Cham et des premiers travaux sur l'altérité et la différence. Au XVI^e siècle, un Anglais, John Lok, décrit les Maures et les Nègres comme «*un peuple qui vit comme des bêtes, sans dieu, sans foi, sans bien-être*», mais il faudra attendre le XVIII^e siècle pour qu'apparaissent les premières tentatives de rationalisation dans l'appréhension de la variabilité humaine. Au XIX^e siècle, l'idée d'une infériorité des Noirs en termes d'intelligence s'impose au cœur de la science et parmi la grande majorité des penseurs. L'élaboration «scientifique» d'une hiérarchie des races commence alors à se structurer, à travers des auteurs comme Gobineau⁽⁵⁾.

L'image va progressivement jouer un rôle non négligeable dans l'étude des populations extra-européennes et dans la fabrication d'un imaginaire hiérarchisé du monde. L'utilisation de la photographie est, dès 1839, conseillée par François Arago aux anthropologues pour l'étude des races humaines. Pierre Paul Broca, en 1864, dans ses *Instructions générales pour les recherches anthropologiques à faire sur le vivant*, préconise également la photographie, à défaut de moulages. L'anthropologie physique, qui prend son essor au cours des années 1860, puis, au tournant du siècle, l'anthroposociologie, vont également structurer et diffuser leur savoir par l'image. La Société ethnologique, dans

5)– On a souvent attribué au texte seul la conceptualisation de la raciologie, que l'on retrouve, en France, à travers l'ouvrage de Joseph Arthur Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853). Or, l'image a joué un rôle qu'il faut ici souligner. A la même époque, Désiré Charnay photographiait les engagés à La Réunion. Ceux-ci, de toutes origines - malgaches, africaines, asiatiques, etc. -, suscitaient la curiosité scientifique du photographe. Elaborant une prise de vue de type pré-anthropométrique et un système de classement par taille, Désiré Charnay conceptualisait cette même hiérarchie des races par l'image (cf. Sudel Fuma, *Chambre noire, Chants obscurs. Photographies anthropométriques de Désiré Charnay : types de la Réunion, 1863*, catalogue d'exposition, Conseil général de la Réunion, 1994).



La Première Guerre mondiale, par l'engagement des troupes de l'Empire, marque un tournant dans l'image des populations colonisées.

© Achac

6)– On lira la contribution de Gilles Boëtsch sur cette question de l'utilisation de la représentation par les anthropologues dans «Anthropologues et "indigènes" : mesurer la diversité, montrer l'altérité», in *L'Autre et Nous*, op. cit., p. 55-60.

son *Instruction générale adressée aux voyageurs*, datant de 1841, affirme : «Le point le plus important de l'ethnologie, c'est la connaissance du type.» Autrement dit, pour l'anthropologie comme pour l'ethnologie, les caractéristiques biologiques sont à la source de la compréhension des autres cultures. La taxinomie des populations coloniales passe alors par la mise en évidence et la mesure de leurs différences physiques⁽⁶⁾. L'image n'est pas illustration, elle est preuve de l'appartenance de tel individu à telle «race» ou à tel «type».

DE LA SCIENCE COLONIALE AU PARTI COLONIAL

L'évolution des techniques photographiques, qui sont concomitantes de l'affinement des classifications raciales, va aussi permettre une approche plus précise des sujets. Dans

ces photographies, où le corps de l'Autre devient objet, les mesures anthropométriques sont finalement aussi importantes que le discours racial : elles déterminent les classifications. Au même moment, les techniques, comme les sous-branches de la raciologie, se développent, telles la craniologie, l'étude des angles faciaux, de la courbure du dos, etc. Dès lors, des classifications plus fines interviennent, division des races en sous-groupes, eux-mêmes redéfinis en fonction de leurs spécificités, présumées biologiques.

Dans la démarche coloniale, on trouve non seulement une utilisation des travaux anthropologiques, dont les missions précèdent parfois la colonisation, mais du colonisateur lui-même, comme Gallieni à Madagascar, mais aussi Lyautey en Algérie, qui se transforme en ethnologue improvisé, et réemploie le système de classification raciale qui a alors cours en Occident. Si l'anthropologie met en scène l'altérité physique, l'ethnologie exalte les différences culturelles et, à la fin du XIX^e siècle, une frénésie de classement hiérarchisé s'est emparée des scientifiques, matérialisant un besoin de comprendre, de se situer, de dominer par l'image et le texte les

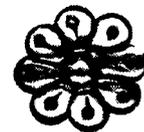
peuples promis au destin civilisateur de la France. Un destin universel qui, pour paraphraser Jules Ferry, est un devoir pour les races supérieures sur les races inférieures. Très tôt, le devoir se transforme en droit. Un droit du plus fort sur le plus faible, un droit hiérarchique naturel, comme se théorise alors la hiérarchie entre les races. Il suffit de relire Maurras, dont la pensée antiégalitaire s'affirme en France en même temps que l'idée coloniale, pour comprendre les mécanismes constitutifs de cette vision du monde, fondée sur l'inégalité naturelle des races.

L'idéologie qui émerge au sein du parti colonial est complexe et multiple. Un certain nombre de tendances se font jour, aux côtés des principes initiaux énoncés par la République. A ce sujet, on peut citer des auteurs aussi divers et influents que Léopold de Saussure (*Psychologie de la colonisation française dans ses rapports avec les sociétés indigènes*, 1899), Georges Vacher de Lapouge, Jules Soury (*Philosophie naturelle*, 1882) et, dans une moindre mesure sur cette question, les écrits de Louis Gumplowicz (*La Lutte des races*, 1893), de Hippolyte Taine et, plus tardivement, ceux de Paul Giran (*De l'éducation des races. Etude de sociologie coloniale*, 1913) et de Jean Izoulet (préface au livre de A. Mahan, *Le Salut de la race blanche et l'Empire des mers*, sous le titre «L'expropriation des races incompetentes», 1906). Taine, comme Louis de Bonald ou Joseph de Maistre, s'inscrit dans le mouvement contre-révolutionnaire, à partir d'une vision néotraditionnaliste s'appuyant sur une définition organique de la nation. Bien qu'Ernest Renan récuse les théories raciales (en opposition au discours allemand sur la supériorité germanique), il les trouve parfaitement acceptables pour l'espace colonial, définissant à l'intérieur de celui-ci des «*grandes races*» et des «*races tout à fait inférieures*».

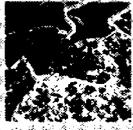
On retrouve les traces de cette nébuleuse idéologique dans l'imagerie diffusée alors en métropole, qui imprègne la jeune génération de coloniaux. Celle-ci, promise aux postes de responsables politiques, scientifiques et économiques durant l'entre-deux-guerres, est touchée par cette pensée contre-révolutionnaire et «inégalitariste», dont l'Action française sera l'expression partisane et intellectuelle pendant plus de quarante ans, Lyautey l'identification coloniale et Pétain l'expression nationale en 1940.



Au début du XX^e siècle,
l'indigène rêvé est symbolisé
par l'auxiliaire militaire dévoué,
fidèle à la France,
qui contribue par sa force physique
à regrouper les autres peuples
sous l'autorité
de la puissance tutélaire française



LE DROIT ET LA FORCE CHEZ GEORGES VACHER DE LAPOUGE



«*Tout homme est apparenté à tous les hommes et à tous les êtres vivants. Il n'y a donc pas de droits de l'homme. pas plus que de droits du tabou à trois bandes. ou du gibbon syndac-tyle que du cheval qui s'attelle ou du bœuf qui se mange (...). L'idée même de droit est une fiction. Il n'y a que des forces. Les droits sont de pures conventions, des transactions entre puissances égales ou inégales : dès que l'une d'elles cesse d'être assez forte pour que la transaction vaille pour l'autre, le droit cesse (...). Tous les hommes sont frères, tous les animaux sont frères, mais être frères n'est pas de nature à empêcher qu'on se mange.*»

(Georges Vacher de Lapouge. *L'Aryen, son rôle social*.1899).

Les liens entre ce développement scientifique de la théorie des races, la mise en image des colonisés et la diffusion dans le grand public de représentations des races sont manifestes dès le tournant du siècle. A cette époque, des séries de cartes postales appelées «Scènes et Types», mettant en situation les populations «exotiques» ont été largement diffusées. Les légendes de ces photographies ont conduit à une identification si prononcée que les séries «Scènes et Types» sont devenues un genre de la carte postale. Elles constituent à la fois une altération et une fusion des perspectives anthropologiques, ethnologiques, et une attirance pour l'exotisme. Par un processus de vulgarisation et de simplification, c'est avant tout l'altérité physique ou culturelle qui est recherchée dans ces images. Les séries «Scènes et Types» jouent ce rôle de vecteur iconique de la différence, sous couvert d'ethnographie, de spectaculaire, d'étrange : une fascination mêlée à la répulsion pour les peuples autres, dans la droite ligne de la mode exotique popularisée par les récits de voyages, qui connaissent alors un engouement sans précédent dans des revues telles que *Le Tour du monde* ou *Le Journal des voyages*. En accentuant les stigmates de ces différences, elles diffusent à l'usage du plus grand nombre la théorie de la hiérarchie des races.

Cette hiérarchisation se concrétise comme une forme de violence symbolique, une objectivation, l'imposition d'un déterminisme. Mais elle est aussi une reconnaissance de la différence, de la multiplicité, comme l'ethnologie a été, sous une forme perverse et hiérarchisée au début du XX^e siècle, une reconnaissance des multiplicités culturelles. Le colonisé-type n'existe pas encore, le colonisé-indigène est alors multiforme, seul l'Empire est à même de relier des «races» que l'on présuppose, encore, comme antagonistes.

DU « SAUVAGE » AU « BON INDIGÈNE », LE TEMPS DE LA CONQUÊTE

Tout au long de la conquête et de la mise en place de l'Empire colonial français, comme le montre très bien la grande presse populaire de l'époque, l'indigène est avant tout un sauvage sanguinaire⁽⁷⁾ qui s'oppose à la pénétration française sur le continent africain – représentation que l'on retrouvera encore en 1925 dans les images produites par la presse populaire illustrée sur la guerre du Rif. L'« indigène » doit être « sauvage », car la France républicaine justifie ainsi sa mission civilisatrice légitimée par les sciences de l'homme qui ont décrété l'inégalité des peuples. L'« indigène » est aussi sanguinaire, car l'armée française se doit de vaincre un adversaire lui assurant un prestige compensateur, suite à la défaite de 1870.

Ce rapport à l'Autre se dessine parallèlement dans les spectacles « ethnologiques » mettant en scène, au tournant du siècle, des « indigènes », tels les Somalis exhibés au parc zoologique d'acclimatation en 1890, ou dans des pantomimes où se mêlent animaux sauvages et « hommes monstrueux ». Les populations coloniales sont alors les figurants du décor colonial, alimentant la soif d'exotisme d'un public déjà conquis par les exploits des explorateurs et des conquérants. La vogue des Sociétés de géographie⁽⁸⁾, les multiples conférences d'explorateurs, et surtout les thèmes de l'aventure développés par la presse populaire, expliquent et témoignent de cet engouement. L'« Autre-sauvage-colonisé » est alors perçu et présenté à la lisière de l'animalité et de l'humanité. Il est nié dans sa propre existence, comme dans ses droits et ses croyances (son âme ne peut être sauvée qu'offerte au christianisme... et encore, certains en doutent !), jusqu'à devenir un étranger dans son propre pays.

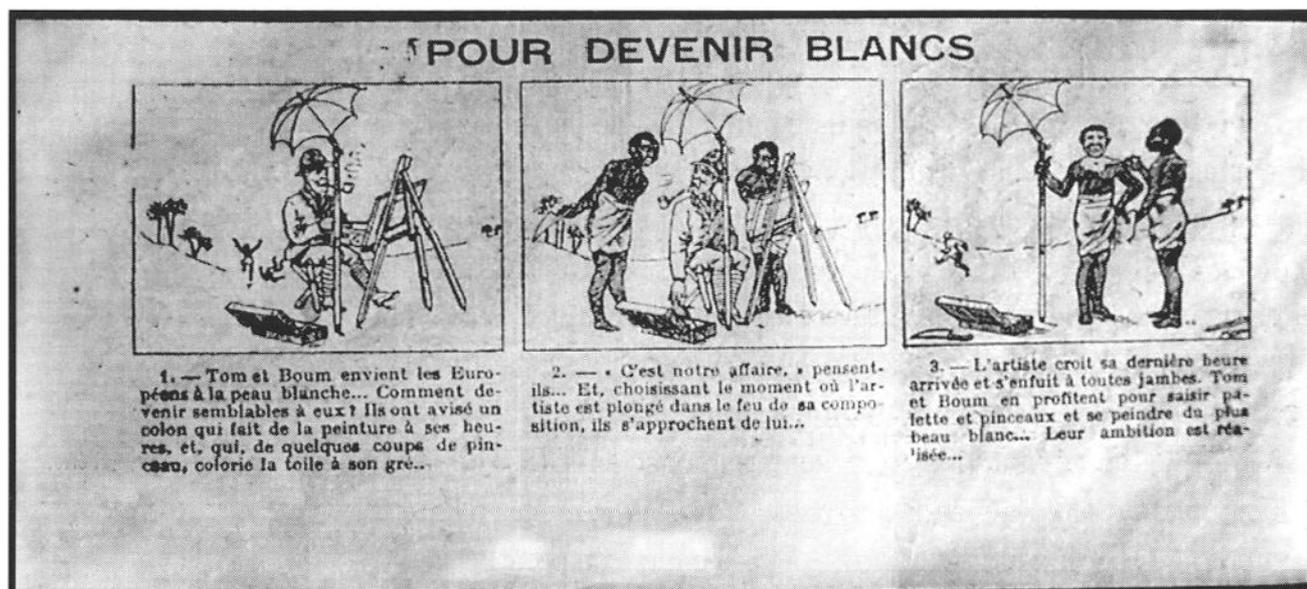
AU CŒUR DE L'AMBIGUÏTÉ COLONIALE FRANÇAISE : L'AUTRE INVENTÉ

Émerge, en parallèle de ce regard « différencialiste », une recherche d'éventuelles proximités physiques propres aux populations colonisées par la France. Malgré l'affinement des différenciations entre les « races », certains scientifiques semblent constater des points de ressemblance entre les diverses populations de l'Empire. Choisissons un exemple, volontairement imagé : pour Boulangier – dans son ouvrage *Un hiver au Cambodge*, édité en 1887 –, les Indochinois possèdent un pied spécifique, caractérisé par un « gros orteil isolé » des autres doigts. Quelques années plus tôt, Beranger-Feraud affirme, à propos des Africains, qu'ils possèdent de « gros orteils » pouvant se mouvoir « indépendamment des autres »⁽⁹⁾. On retrouve, au XX^e siècle, la trace de ces précisions,

7)– Voir, par exemple, les numéros de *L'illustration*, du *Petit Parisien* ou du *Petit Journal* consacrés à la conquête de Madagascar, à la « pacification » du Sahara ou à la lutte contre Béhanzin.

8)– Cf. Dominique Lejeune, *Les Sociétés de géographie en France et l'expansion coloniale au XIX^e siècle*, Albin Michel, 1993.

9)– Cité par Alban Bensa, « Colonialisme, racisme et ethnologie en Nouvelle-Calédonie », *Ethnologie française*, vol. XVIII, n° 2, 1988, p. 188.



Pour devenir blancs...
 tel semble être, pour les
 Blancs, le rêve des Africains
 (1902). © Achac

notamment chez F. Sarasin (*Anthropologie des Néo-Calédoniens*, Berlin, C. W. Kreidel, 1922) ou, plus tard, chez Maurice Leenhardt (*Do Kamo. La personne et le mythe dans le monde mélanésien*, Paris, Gallimard, 1947) au sujet des populations de Nouvelle-Calédonie.

Déjà se dessine l'idée que « nos indigènes » seraient, sur certains points physiques de leur morphologie, semblables. Ce discours « scientifique », s'il peut paraître saugrenu, semble être une manifestation annexe (et connexe) d'une théorie plus large, postulant le nivellement des populations colonisées par l'action de la « mission civilisatrice ».

Pourtant, l'idée de hiérarchisation n'est pas abandonnée : au plus bas de celle-ci se trouve le Kanak, au plus haut l'Indochinois (ou le Kabyle). Nous sommes ici au cœur même de l'ambiguïté coloniale française. D'un côté, l'anthropologie et l'ethnologie, relayées par l'imagerie populaire, soulignent – voire accentuent – les différences

*L'ambiguïté coloniale française
 s'exprime, d'un côté,*

*par l'anthropologie et l'ethnologie,
 qui soulignent les différences physiques
 et culturelles des populations colonisées,*

de l'autre par le système colonial,

*qui souhaite uniformiser
 ces populations*

physiques et culturelles des populations colonisées ; de l'autre, le système colonial souhaite uniformiser cette différence en une seule entité. Cet indigène rêvé est déjà symbolisé par le supplétif, cet auxiliaire militaire, dévoué, fidèle à la France, surmédiatisé par l'iconographie coloniale, qui accompagne la conquête et contribue, par sa force physique, à regrouper les autres peuples sous l'autorité de la puissance tutélaire française. Le supplétif, figure prophétique de l'assimilé, constitue le premier modèle de l'indigène-type. Sur son image s'agrège déjà le mythe républicain de l'assimilation potentielle des peuples sauvages, non pas une assimilation à un modèle français ou « européen », mais à un autre modèle de référence qui est encore à inventer.

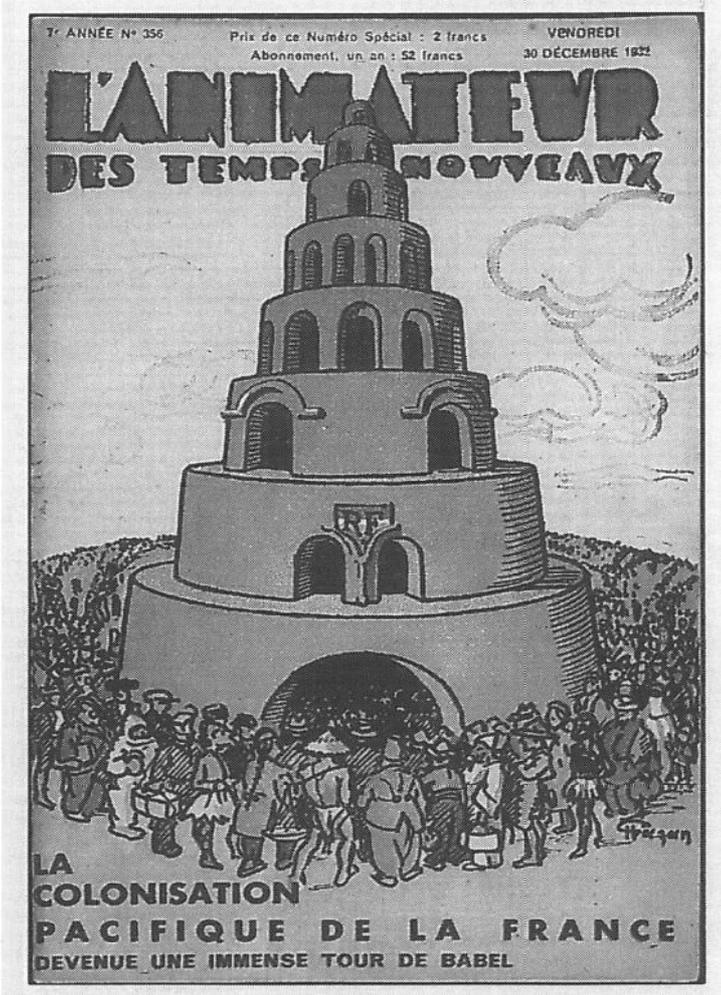
LE TIRAILLEUR BANANIA COMME MODÈLE

Après la Première Guerre mondiale, une nouvelle politique propagandiste s'instaure sous l'inspiration du ministre des Colonies, Albert Sarraut, et l'imagerie met en scène un nouveau personnage, qui succède au sauvage sanguinaire de la période précédente : le tirailleur Banania, archétype du bon et brave indigène de l'Empire, qui a donné son sang pour la France. Sa sauvagerie naturelle s'est retournée contre le «boche», il est devenu un enfant de la «Plus grande France». Parallèlement, la notion d'économie s'impose dans la production iconographique sur l'Empire. L'indigène, comme les produits coloniaux, est une richesse : il peut s'exporter – pour la guerre ou pour les usines (durant les périodes de croissance) –, doit être protégé – des maladies et des idéologies néfastes –, éduqué – pour soutenir l'effort colonial –, et se reproduire pour construire une France plus forte. De nombreuses cartes postales diffusées à la fin de la Première Guerre mondiale et au milieu des années vingt (guerre du Rif), présentent des tirailleurs sénégalais ou de jeunes femmes africaines offrant leurs enfants à la France avec des légendes explicites : *«futurs tirailleurs»*, *«soldats de la Plus grande France»*, etc. Une sorte de dette de sang à rebours, offrant à la mère-patrie les fils de l'Afrique comme contrepartie de l'action civilisatrice de la République⁽¹⁰⁾.

L'iconographie coloniale représente alors progressivement toutes les populations de l'Empire à travers un paradigme : l'«indigène». Quelle que soit la couleur de sa peau – au-delà des classifications raciales ou culturelles –, il est avant tout l'indigène de l'Empire, archétype qui préside au nivellement progressif de ces populations à l'intérieur de l'espace colonial, tout en insistant sur la différence profonde entre peuple colonisé et peuple colonisateur. En 1923, Albert Sarraut, ministre des Colonies, évoque ce «peuple indigène» sous le titre générique de *«races indigènes»* et rappelle : *«Nous avons tout de même sur elles, il ne faut pas l'oublier, des siècles d'avance, de longs siècles au cours desquels, lentement et douloureusement, par l'effort prolongé de la*

10)– On peut, à ce sujet, se reporter à l'exposition itinérante (Afrique et Europe) «L'Appel à l'Afrique», organisée et réalisée par l'Achac.

La peur de l'autre, le rejet des populations «exotiques», deviennent, au cours des années trente, des thèmes de campagne pour la droite nationaliste (*La France terre d'accueil*, dessin de H. Gazan, 1932). © Achac



recherche, de l'invention, de la méditation, d'un progrès intellectuel avantage par l'influence même de notre climat tempéré, s'est constitué le patrimoine magnifique de science, d'expérience, de supériorité morale qui nous confère le titre éminent à la protection et à la direction des races en retard sur nous... » Et il conclut sa démonstration en affirmant l'incapacité de l'ensemble de ces races à atteindre le niveau des Occidentaux, certifiant même que *«l'esprit de nos protégés indigènes eux-mêmes ne se leurre pas d'une telle illusion»*⁽¹¹⁾.

L'iconographie officielle va donc peu à peu intégrer puis diffuser, au lendemain de la Première Guerre mondiale, cet archétype de l'«indigène», en s'appuyant sur un ensemble de données et de «vérités» pseudo-scientifiques et juridiques, et sur les débats relatifs à la nature et au statut à attribuer aux populations de l'Empire. Lieu de mémoire de la mythologie coloniale française, cette iconographie va proposer, au cours de l'entre-deux-guerres, une image de l'«indigène-type». Celle-ci est instrumentalisée pour répondre à l'antagonisme entre deux concepts de colonisation – l'association et l'assimilation. L'idée d'un indigène-type de l'Empire conforte les notions d'universalité des valeurs, de la mission civilisatrice de la France et réaffirme, dans le même mouvement, l'inégalité des races. C'est donc un élément structurant de la recherche d'un consensus colonial.

LES « ÉVOLUÉS », ALIBI DE LA « MISSION CIVILISATRICE »

Les politiques coloniales pratiquées par les gouvernements français successifs, qui maintiennent le *statu quo* juridique du statut du colonisé, témoignent de cette démarche⁽¹²⁾. La même analyse sur le rôle des populations colonisées dans l'édifice impérial est fournie : dans l'ensemble de l'Empire, il faut renforcer la domination coloniale par l'association limitée d'une élite partiellement assimilée ; mais cette élite ne doit être associée qu'aux tâches subalternes de gestion locale. On retrouve cette analyse dans les discours passionnés d'Albert Sarraut, ancien gouverneur général d'Indochine et ministre des Colonies dès 1920, ou dans les réflexions plus humanistes de Robert-Louis Delavignette.

Ce raisonnement apparaît clairement dans les affirmations froides de Georges Hardy, recteur de l'académie d'Alger, qui revient sur les *«dangers du mépris»* que montrent les Européens à croire *«aveuglément à la supériorité de leur race et de leur civilisation»*, mais qui n'en reste pas moins convaincu de *«l'indispensable tutelle»* que doivent exercer les peuples européens sur les populations coloniales⁽¹³⁾. Il poursuit : *«Partant de là, peut-on songer raisonnablement à faire le bon-*

11)– Albert Sarraut, *La Mise en valeur des colonies françaises*, 1923.

12)– Cette démarche est particulièrement illustrée par l'échec, de 1936 à 1938, des cabinets du Front populaire à imposer le projet de loi «Blum-Violette», qui prévoyait *«l'exercice des droits politiques des citoyens français sans qu'il en résulte aucune modification de leur statut ou de leurs droits civils»* pour les musulmans algériens, devant les oppositions des coloniaux et des partis de droite. Voir l'étude de Pascal Blanchard, Stéphane Blanchoin, Nicolas Bancel, *«L'opposition au projet Blum-Viollette (1936-1939)»*, *Plein Sud*, n° 4, 4^e trimestre 1994, p. 19-38.

13)– Georges Hardy, *Nos grands problèmes coloniaux*, Armand Colin, 1929, p. 208-209.

heur des populations coloniales en renonçant à la tutelle que nous exerçons sur elles ? (...) Même maintenant, dès que notre autorité se relâche un tant soit peu, les fauves qui semblaient dormir se ramassent sur eux-mêmes pour bondir sur les faibles. On n'imagine pas l'attention qu'un gouvernement colonial doit s'imposer, même dans les régions proches de nous, pour maintenir la paix intérieure, pour empêcher la multiplication des crimes, les retours de sauvagerie, les pratiques barbares (...)⁽¹⁴⁾»

Dans l'entre-deux-guerres, la volonté d'affirmer une identité commune entre les peuples de l'Empire témoigne aussi de la détermination à donner un sens à la conquête aléatoire des territoires composant le domaine colonial. On attribue alors aux populations de l'Empire des paradigmes communs. Ceux-ci n'aplanissent pas totalement les différences entre ces populations, mais les distinguent du modèle blanc, du métropolitain, du conquérant : la distance qui existe entre ce modèle – dit de « référence » – et les populations de l'Empire est perçue comme équivalente. Toute l'iconographie officielle cherche donc à démontrer qu'une politique d'assimilation ne transformerait pas, avant des siècles, les colonisés en « petits Français » ; on insiste sur le fossé séparant les Français des « indigènes », même si l'on accepte l'idée que ces terres colonisées soient de plus en plus intégrées à l'Etat unitaire. En clair, l'assimilation est valable pour les terres, pas pour les hommes, excepté bien sûr, une élite dite « évoluée » qui peut – à l'image de Blaise Diagne (premier député africain, représentant le Sénégal au Parlement français en 1914) et, plus tard, de Félix Houphouët-Boigny (ministre sous la IV^e République) – occuper de hautes fonctions en métropole.

La promotion de cette élite devient la preuve tangible de la validité du système, capable d'assimiler les indigènes les plus « brillants ». L'émergence d'un concept de « nation-Empire » a été une étape essentielle de l'idée de citoyenneté en France et de la fixation du débat sur l'altérité. En affirmant cette indispensable allégeance des « élites » de l'Empire, cet Etat nation-Empire (puis l'Union française) a été source d'émancipation pour une minorité, mais surtout d'exclusion pour la grande majorité. Hors de la communauté nationale, comme l'est



Le centenaire de la conquête de l'Algérie met en scène le mythe de la fraternité des communautés, alors que les festivités sont perçues, par les Maghrébins, comme une humiliation supplémentaire du pouvoir colonial.
© Achac

14) – *Ibid.*

l'étranger aujourd'hui, l'Autre est exclu, rejeté et stigmatisé comme un désintégrateur potentiel de l'unité de la nation. Dès lors, ce qui importe le plus n'est pas la différence qui existe entre un Indochinois et un Arabe, mais bien qu'ils correspondent tous deux au paradigme de l'« indigène-type ».

Cela ne signifie pas qu'il n'y a plus de différence entre ces populations, ce que personne ne cache, encore moins les anthropologues ou l'imagerie populaire, mais celle-ci tend à être effacée par la construction de l'indigène-type dans le discours et les représentations. Ce qui prime, ce sont les potentialités d'évolutions parallèles des différents peuples de l'Empire au sein d'un modèle républicain, qui a intégré la dimension impériale d'un continuum France-colonies, idée qui tend à uniformiser de plus en plus les populations colonisées, sur le plan moral, culturel, juridique, linguistique, etc. Bien que la France soit l'héritière d'une longue « tradition assimilatrice » – au sein de laquelle la politique républicaine d'unité nationale récuse *a priori* qu'une communauté (ethnique, régionale, linguistique, etc.) puisse exister hors de celle qui s'exprime par l'idée de nation – on remarque la contradiction profonde qui émerge à propos des populations de l'espace colonial. Bien que réfutant le principe de l'ethnicité, la France l'a intégrée à sa vision de la communauté nationale⁽¹⁵⁾.

Dans les affiches officielles de l'Exposition coloniale de 1931 de Desmeures (page 21) ou de Bellenger (représentant le célèbre colonial sous son casque blanc), la séparation entre le colonisateur et les colonisés est frappante, soulignant que les populations colonisées sont avant tout autres, différentes des Français. Or, l'adhésion au modèle républicain sous-tend une égalité de traitement des individus censée exalter les vertus de l'assimilation, à l'inverse des représentations proposées ici. C'est que ce modèle a déjà généré, en fait, deux formules distinctes au sein de l'édifice colonial. L'invention de l'indigène-type, comme nous venons de le souligner, semble s'imposer au moment du centenaire de la conquête de l'Algérie et lors de l'Exposition coloniale, moments-clés de l'imagerie coloniale officielle en métropole.

IMMIGRATION SOUHAITÉE ET IMMIGRATION REJETÉE

A titre de repère, le discours sur l'immigration atteint, exactement à la même époque, un point de rupture. En effet, le contexte de l'année 1931 (fermeture des frontières) aboutit à la loi du 10 août 1932 qui établit, pour la première fois de manière active, le contrôle et le contingentement de l'immigration en France, et accorde une priorité aux travailleurs français. C'est d'ailleurs ce même arsenal juridique

15)– Dominique Schnapper, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1990.

qui sera à la base des ordonnances de novembre 1945 sur l'immigration, et qui organisera, jusqu'à une période récente, les grandes lignes de la politique d'immigration en France, alors premier pays d'immigration au monde (7 % de la population totale est immigrée en 1931).

Toujours au tournant des années 1931-1932, Georges Mauco publie sa thèse et surtout son ouvrage *Les Etrangers en France*⁽¹⁶⁾. Cette étude est un témoignage de l'imaginaire d'alors sur l'Autre et de toutes les contradictions du système français, balançant entre impératifs démographiques et contraintes économiques et politiques. Georges Mauco intègre dans son analyse, comme fondement de sa démarche, les préjugés naturels des nationaux et les potentialités d'assimilation de chaque population immigrée. Des étrangers sont désirés et d'autres non (il insiste alors sur la criminalité des Arabes, «quinze fois plus forte que celle des Français»).

Cette approche n'est pas exceptionnelle, bien au contraire. Philippe Serre, futur sous-secrétaire d'Etat chargé des services de l'immigration en 1937-1938, qui intègre Georges Mauco à son cabinet, la fait sienne. Sur un autre plan, les travaux de cet auteur agissent comme un révélateur de l'affirmation, par une partie des élites en France et une large frange de l'opinion, selon laquelle l'édification du peuple français serait achevée, non pas biologiquement, mais historiquement. Dès lors, toute «*perturbation biologique*» viendrait briser ce fragile équilibre national. Après-guerre, ces mêmes thèses seront reprises. En 1945, Georges Mauco élabore, à la tête du Haut-Comité de la population créé par le général de Gaulle, le projet d'instruction sur la politique d'immigration à mettre en œuvre. Dès lors, il propose de sélectionner les étrangers selon un degré de désidérabilité ethnique : avec 50 % de Nordiques, 30 % de Latins du Nord, 20 % de Slaves (appelés les «Pérégrins-francs»)... et aucun Africain (on ne cherche pas à cette date, dans l'Empire, une ressource de main-d'œuvre)⁽¹⁷⁾.

Ce rejet des populations coloniales, dans le cadre de la politique d'immigration du gouvernement français, s'affirme depuis le début des années vingt. Il se superpose à celui des populations venues d'Italie, de Pologne ou au sentiment ultranationaliste antiallemand. Déjà la surveillance des troupes coloniales au cours de la guerre avait marqué un tournant, comme les limitations apportées aux grades venus de l'Empire (un Algérien ne pouvait dépasser le grade de capitaine). En parallèle, un sentiment nouveau se fait jour : l'opposition, dans les usines, entre nationaux et populations coloniales – allant jusqu'à des crises ouvertes, comme à Brest, en août 1917, entre Kabyles et Français faisant quatre morts, ou à Montluçon, en juillet 1918, et à Pau, en octobre 1918, au sein des troupes coloniales—,

16)– Georges Mauco, *Les Etrangers en France*, Paris, Armand Colin, 1932.

17)– Cf. Patrick Weil, *La France et ses étrangers*, Paris, Calmann-Lévy, 1991. Des thèses proches des écrits de René Martial, qui préconisait en 1934 de choisir les étrangers à travers quatre critères : la «race», la «nation», la «famille» et la «sélection individuelle».



Sur l'affiche officielle de l'Exposition coloniale de 1931, les populations de l'Empire semblent contrôlées et fixées dans leurs stéréotypes par l'action coloniale de la France.

© Achac

et un refus très net des milieux syndicaux envers l'immigration coloniale.

LE TEMPS DES « SIDIS »

Cette situation de rejet va se cristalliser au lendemain de la guerre autour des populations d'Afrique du Nord. Le journal *Le Peuple* décrit l'Afrique à Paris, dans un article virulent daté du 17 janvier 1931, à quelques semaines de l'ouverture de l'Exposition coloniale, en insistant sur l'invasion en cours : « Combien sont-ils ainsi dans la région parisienne : soixante, soixante-dix, quatre-vingt mille, on ne sait pas bien, tant ils ont conservé, en traversant la mer, d'ancestrales habitudes nomades et tant leur méfiance, ou leur ruse, les pousse à changer de nom, à troquer leurs papiers, à dépister la curiosité des services chargés de leur surveillance. »

Dans ce contexte va rapidement émerger un débat opposant immigration souhaitée et immigration rejetée (coloniaux, populations issues d'Allemagne ou de Russie, populations asiatiques). Ces discours d'exclusion et de « *mixophobie exacerbée* » (selon l'expression de Pierre-André Taguieff) sont bien vite relayés par les ligues et les mouvements d'extrême droite naissants. Le terme négatif de « sidi », par exemple, devient le symbole de ce rejet. Il a été popularisé à cette époque par Maurice Besson, avec son livre *Les Sidis*, édité en 1927, puis par Pierre Godin (ancien président du conseil municipal de Paris), dans la préface du livre de Depont (*L'Algérie du centenaire*, édité en 1928, puis réédité en 1929 par la librairie Sirey, avec un ajout « *par un spécialiste collaborant avec le service des Affaires indigènes* »). Cet ouvrage est une longue agression verbale contre les sidis, qui envahissent « *nos usines et nos quartiers* », véritable « *ramassis de loqueteux issus des massifs de l'Atlas, fort éloignés de l'idée que notre badauderie se faisait des Arabes aux burnous flottants et chevaleresques* ».

Un discours que reprendra le journal *L'Œuvre* dans différentes enquêtes, du 20 mai au 20 juin 1930, ou *Le Figaro* et *L'Ami du Peuple* (en mars 1930). Ce dernier, titre populaire de la droite nationaliste, dénonce, sous la plume d'Henri Vidal, ces « *porteurs de germes* », végétant dans nos banlieues et agressant « *nos femmes* » (car « *posséder*

une roumia, c'est une gloire qui vaut à leurs yeux bien des sacrifices»). Autant de vices, de défauts, d'impossibilités à s'intégrer en métropole, bien que cette population soit, comme l'écrit le colonel Paul Azan (*L'Armée indigène nord-africaine*, 1925), incontestablement «plus intelligente et plus guerrière que la race noire».

Le Maghrébin, quant à lui, se voit attribuer un ensemble de stéréotypes négatifs (à l'exemple du mythe tenace des Arabes «porteurs de la syphilis»⁽¹⁸⁾), eux-mêmes favorisés par le repli identitaire de la communauté en France⁽¹⁹⁾, mais aussi par le contexte du premier grand conflit colonial de l'après-conquête : la guerre du Rif et le mouvement revendicatif et virulent d'Abd el-Krim, que la presse d'alors appelle «*Abdel-Kriminel*»⁽²⁰⁾. Le mythe de l'invasion prend alors de plus en plus de vigueur. «*Paris était envahi par des milliers d'Arabes et de Kabyles algériens en quête de travail*», souligne en janvier 1934 *L'Afrique du Nord illustrée*, qui les décrit «*abandonnés à eux-mêmes dans la grande ville, proie facile des pires tentations, celles qui viennent des violences du sang, du chômage, de l'exil et de l'ignominie des passions viles qui rôdent autour des humanités en dérive*».

L'AFRICAIN NOIR, CE GRAND ENFANT

À la différence des Maghrébins, les populations d'Afrique noire, encore sous l'effet positif de l'impact de la Grande Guerre, peu nombreuses en métropole (population comprise entre 5 000 et 10 000 personnes au maximum vers 1920), et au cœur du conflit avec l'Allemagne relatif à la polémique de la «Honte noire» (la présence des «Sénégalais» sur le Rhin), ne s'inscrivent qu'exceptionnellement dans le débat sur les dangers d'une immigration «exotique».

Tout au plus peut-on noter les diatribes d'un François Coty, dans son journal *L'Ami du Peuple* (de novembre 1929 à février 1931), dénonçant l'invasion prochaine de hordes noires islamisées aux portes de Paris, conduites par des meneurs communistes⁽²¹⁾, ou les affiches de propagande des Républicains nationaux d'André Galland (destinées à toute la droite en tant que centrale de propagande), dénonçant les populations de l'Empire, aux ordres de Moscou, coalisées contre la France. Sans doute, l'Africain noir est-il encore perçu comme non dangereux, toujours inscrit dans son statut d'«enfant de la Plus grande France»⁽²²⁾. À titre de réflexion, il suffit de se rappeler les moqueries contre le député du Sénégal, Galandou Diouf, que l'on présente non comme un politicien mais comme une attraction exotique, avec plusieurs femmes et des mœurs peu compatibles avec celles de la Chambre des députés.

Comme on le voit, à l'heure de l'apogée colonial, au moment où le

18)– L'imaginaire sur les Nord-Africains est si dépréciatif qu'en 1937, lors de leur arrivée en Lorraine, des immigrés polonais réclameront des wagons séparés dans le tram. Cf. Catherine Wihtol de Wenden, «L'Autre au quotidien», in Bertrand Badie, Marc Sadoun [sous la direction de] *L'Autre...*, op. cit.

19)– La situation de repli communautaire des populations venues d'Afrique du Nord s'explique par deux facteurs qui agissaient alors en concomitance : la volonté de contrôle des autorités françaises et le désir de la population elle-même qui souhaite reconstituer une vie communautaire et religieuse. Dans la région parisienne, où vivront de 60 000 à 90 000 Maghrébins, le gouvernement favorise la construction de diverses structures permettant de contrôler les activités politiques, syndicales ou religieuses : la Grande Mosquée de Paris (1926), l'hôpital de Bobigny (1935), la mise en œuvre d'un service des Affaires indigènes nord-africaines (implanté par la suite en province), etc.

20)– Voir, sur cette question, Pascal Blanchard, «Quelles images, pour les conflits coloniaux ?», in Congrès national des sociétés historiques et scientifiques (1994, Amiens), *De la guerre réglée à la guerre totale*, Paris, éd. du CTHS, 1997, p. 57-79.

21)– Une campagne de presse que l'on retrouve en 1931, année de l'Exposition coloniale, dans un livre particulièrement virulent : François Coty, *Contre le communisme. Sauvons nos colonies. Le péril rouge en pays noir*, Grasset, 1931.

22)– Cf. Philippe Dewitte, *Les Mouvements nègres en France, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1985.

mythe sur l'indigène atteint ce que l'on pourrait appeler son état de fixation, tout l'imaginaire sur l'immigration non désirée est déjà intimement lié à celui sur les populations coloniales... Et, déjà, émerge le sentiment que ces populations se coaliseront un jour, contre la France protectrice. Tel est le sens du livre de Jean Damase, édité en 1937, *Sidi de banlieue*, ou des articles de la presse populaire qui présentent ces populations comme des hordes d'animaux envahissant la France, tel celui de *Paris-Soir* du 21 octobre 1935 : «*Des milliers d'étrangers ont pénétré chez nous comme des rats. Ils barrent la route. Il est intolérable que les Français n'aient pas la possibilité de vivre mieux dans leur pays.*»

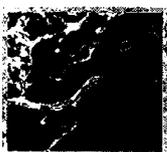
LES COULEURS DE L'EMPIRE DU MARÉCHAL : L'INDIGÈNE RÉVÉLÉ

Tout au long des années trente, période du Front populaire comprise, ce regard sur le colonisé s'installe dans l'opinion et dans l'iconographie produite par les agences officielles (Agences des colonies territoriales, Service intercolonial d'information et de documentation – SIID, etc.). La grande presse, la presse spécialisée, l'Exposition de 1937, les Salons de la France d'outre-mer de 1935 et



1940, comme les affiches de tourisme ou des compagnies maritimes, soulignent également, par l'image, cette unité impériale symbolisée par l'indigène, conduit vers la lumière par l'action civilisatrice de la France. Pourtant, l'échec du projet Blum-Viollette en 1936 – tentative de réforme importante en Afrique du Nord à travers l'octroi de la nationalité française à quelques dizaines de milliers d'Algériens – met en relief l'enracinement idéologique du concept de ségrégation entre indigènes et colons, structurant l'acte colonial de la France, qui subsume largement les différences idéologiques. Il y a bien, au sein de cet

*Durant l'entre-deux-guerres,
l'indigène est présenté
comme une richesse,
au même titre que les produits
coloniaux : il peut s'exporter
(pour la guerre ou pour les usines),
doit être protégé
(des maladies et des idéologies
néfastes), éduqué
(pour soutenir l'effort colonial),
et se reproduire
(pour construire
une France plus forte)*



Empire, deux types de populations : les Français et les indigènes.

La proximité de la guerre (1938-1939) et la politique coloniale du gouvernement Daladier (apôtre du repli impérial), déterminent la construction d'un imaginaire sur l'Empire, qui semble s'opposer à la pression de l'Allemagne hitlérienne. C'est un domaine colonial où toutes les populations paraissent répondre à l'appel de la Patrie que l'imagerie met en

scène. Ici encore, soldats d'Afrique du Nord, d'Indochine ou d'Afrique noire ont l'air de marcher d'un même pas pour protéger la République. A l'heure de la défaite, l'édifice colonial et l'idéologie qui le sous-tend semblent former un tout cohérent.

La France de Vichy, qui succède à la République dans les colonies, place l'Empire au centre de ses préoccupations et élabore un discours spécifique sur l'indigène, dans le prolongement de l'image de l'indigène-type de l'entre-deux-guerres : tant qu'il ne se rebelle pas, il est glorifié. Car il faut avant tout éviter que les populations de l'Empire ne rejoignent la dissidence gaulliste. Dans cette perspective, l'Arabe tient pourtant une place particulière, issue du contexte collaborationniste et antisémite de la Révolution nationale : il est le bon Sémite en opposition au Juif, alors que le

«Noir» reste ce grand enfant qu'il convient d'éduquer et d'éveiller à la civilisation. Cependant, la première priorité est, pour le régime, de maintenir dans un statut d'infériorité les «indigènes», que ce soit politiquement, juridiquement, économiquement ou dans le discours, l'écrit et l'image. Tout au plus peut-on accepter de glorifier les valeurs guerrières des «indigènes» lorsque le danger militaire est patent. Mais surtout, Vichy va transposer le discours sur l'indigène-type au statut juridique des populations de l'Empire en souhaitant mettre en œuvre une législation unique pour tout l'Empire, tout en conservant certains particularismes locaux (comme en Indochine ou en Afrique du Nord) à destination des élites. De fait, au sein de chaque colonie comme en métropole, Vichy souligne l'importance des élites locales, seules capables de conduire les «masses».

PARADOXALEMENT, VICHY GLORIFIE L'«UNION DES RACES»

Cette glorification des élites explique que l'iconographie vichyste sur l'Empire ne révèle aucune véritable connotation raciste, à l'inverse des images sur les Juifs, alors que la politique mise en place à l'encontre des populations colonisées («gens de couleur») est l'une des plus répressives que la France ait jamais pratiquée. De fait, la majorité des cadres vichysois évolue dans un univers mental où la vision raciste du monde est dominante : en ce sens, la glo-

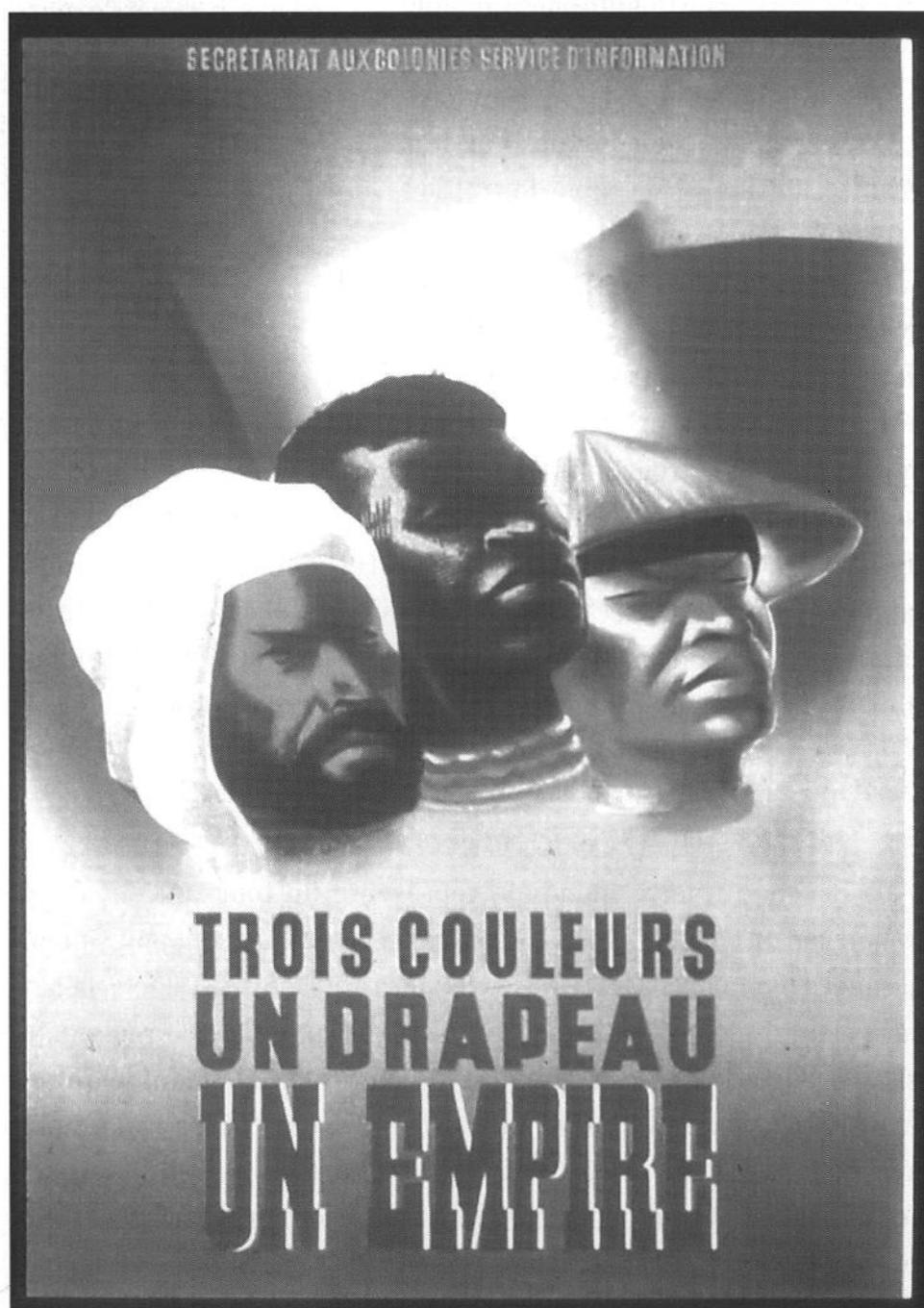


Les «Français de couleur» deviennent sujets d'un jeu-concours du magazine *Vu*, à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1931.
© Achac

23)– Sur la politique raciste de Vichy, en métropole et dans l'Empire, envers les populations colonisées, nous renvoyons à la synthèse suivante : «Races et propagande coloniale sous le régime de Vichy, 1940-1944», *Africa. Rivista trimestrale di studi e documentazione dell'Istituto Italo-Africano*, anno XLIX, n° 4, décembre 1994 ; p. 531-561.

rification de l'«union des races» dans l'Empire par de tels hommes ne peut que surprendre. C'est que pour eux la notion même d'indigène-type exclut tout racisme, puisque l'image et le discours lui assignent une place minorée, évidente, «naturelle» au sein de l'édifice colonial-national⁽²³⁾. Un discours qui peut donc fonctionner en même temps que celui – issu de la pensée maurrassienne et ultranationaliste d'avant-guerre – sur le rejet des «métèques», des «étrangers», des «Juifs», des «francs-maçons» de la nation.

L'affiche d'Eric Castel *Trois couleurs, un drapeau, un Empire* (ci-dessous) est le document de propagande lié aux questions coloniales le plus diffusé par le régime du Maréchal. Nous retrouvons, avec cette affiche, la synthèse parfaite de notre propos : il existe bien un lien dialectique entre la signification donnée dans cette image et le sys-



Avec cette affiche, éditée par Vichy et diffusée dans toute la France occupée, l'idée de l'«indigène-type» est mise en image.

© Achac

tème de valeurs que l'on souhaite imposer à travers elle. Ce ne sont pas n'importe quels hommes qui émergent des couleurs nationales, ce sont des guerriers. Ici, on donne un sens aux différentes « races » qui peuplent l'Empire. Comme un signe du destin, elles sont au nombre de trois, à l'image du bleu, du blanc et du rouge du drapeau. En fusionnant, en ne faisant plus qu'une – comme les couleurs nationales –, elles constituent un ensemble, l'Empire. Mais, au-delà de cette lecture, ce qui est perceptible et qui frappe dans cette affiche, c'est que, malgré la différence des traits et des couleurs de peau, ces hommes semblent issus d'un même moule. On atteint ici la dernière étape de l'invention de l'« indigène ». Comme à la suite d'un long processus, l'indigène-type aurait achevé sa longue et difficile mutation. Grâce au génie français, l'Empire serait maintenant peuplé de millions d'habitants ayant une nature, des paradigmes et un idéal communs.

Nous sommes, bien sûr, dans la plus parfaite fiction. Une double fiction d'ailleurs. L'Autre ici est totalement instrumentalisé : on parle d'un Autre qui n'existe plus depuis des mois, puisque Vichy a perdu l'Empire. C'est donc un indigène mythique qui est inventé par l'image, un indigène qui peut exister sans Empire, sa seule fonction étant ici de

rassurer le « Blanc » sur son propre destin, dans le contexte d'inquiétude de la France de Vichy, nation vaincue, occupée par les Allemands. Cet indigène correspond avant tout, comme hier, aux enjeux internes de la société, de l'identité et de la nation française.



*D'un ordre du monde
fondé sur une hiérarchie
des « races » et des civilisations,
on passe, après
la Seconde Guerre mondiale,
à un ordre du monde
se structurant autour d'une
organisation pyramidale
de l'économie.
dans laquelle l'indigène-type
occupe la base*



AU TEMPS DE L'UNION FRANÇAISE, L'INDIGÈNE INSTRUMENTALISÉ

La Seconde Guerre mondiale représente un tournant dans l'appréhension du colonisé. Les consciences occidentales sont tout d'abord marquées par la découverte des atrocités nazies. Au XX^e siècle, la barbarie est européenne et c'est l'application d'une logique raciale qui est à l'origine de l'Holocauste, déterminant le refoulement, en France, du discours antisémite et raciste. Le discours et les représentations coloniales sont atteints par ce profond mouvement de refoulement. Il est pratiquement impossible de trouver après-guerre, au sein de la production coloniale, des images ouvertement racistes. Les images humoristiques survivent, notamment dans la publicité et la bande des-

sinée, mais ce sont plutôt des représentations paternalistes, « bon enfant », ce qui ne signifie nullement que le choc de l'holocauste ait entraîné la disparition des préjugés. Cependant, la propagande officielle va tenter d'éviter les « typifications » raciales ou ethniques : l'indigène inventé est devenu réalité dans les images. Il est un, qu'il soit marocain, algérien, noir ou malgache, son origine n'a plus d'importance. C'est le mythe de l'assimilation qui prime, l'assimilation par la négation des variabilités culturelles et humaines dans les colonies.

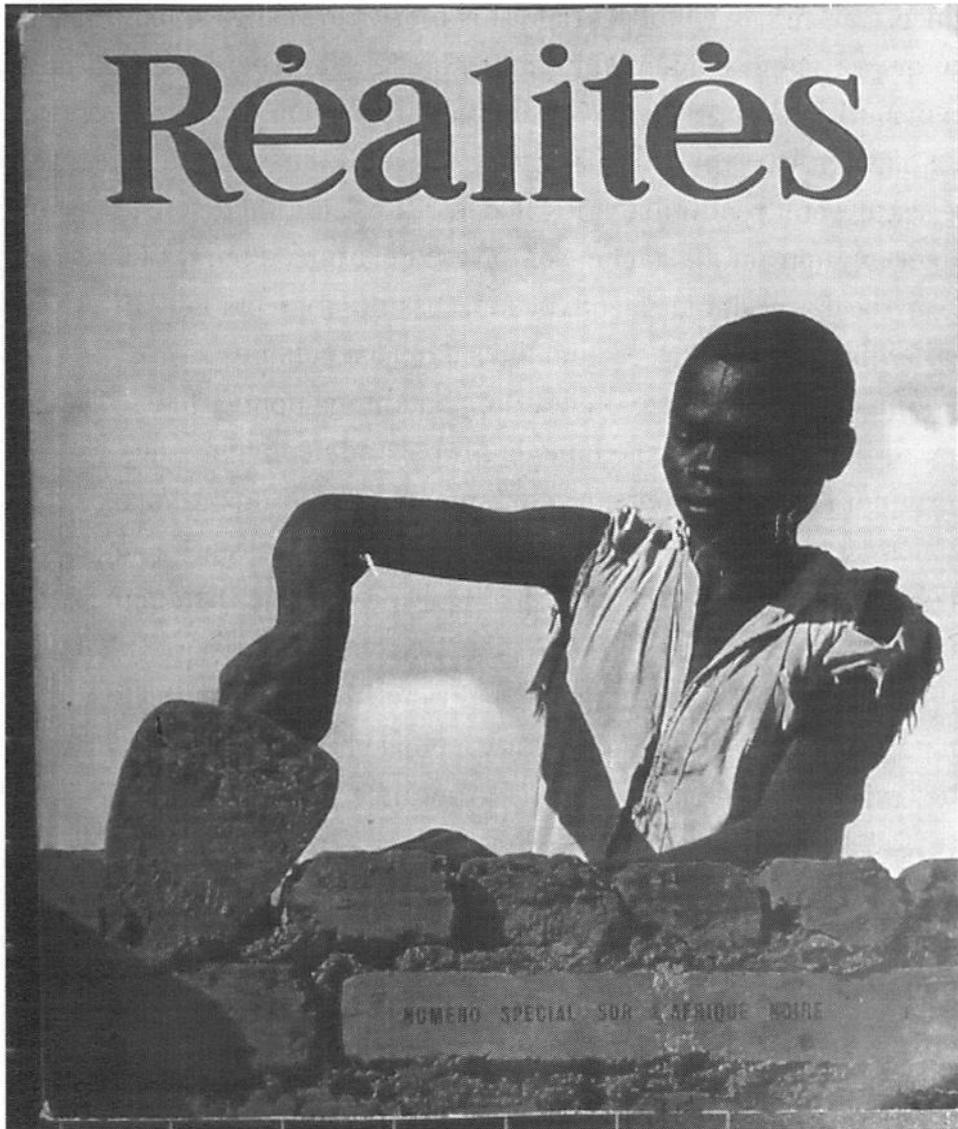
Après 1945, le thème du développement économique des colonies prend une place centrale dans la propagande coloniale, et va surdéterminer l'appréhension du colonisé. Cette évolution des images coloniales correspond à l'élaboration d'une véritable politique économique d'après-guerre, formalisée en 1946 par la rédaction d'un plan décennal pour les territoires d'outre-mer. De longues séries de photographies de l'agence économique de la France d'outre-mer, qui fournit la majorité des images coloniales aux médias, insistent sur le machinisme, valorisant un bulldozer, une grue, un tracteur ou une moissonneuse-batteuse, par une prise de vue en gros plan. Les légendes soulignent la comparaison entre l'archaïsme de l'élément autochtone et la modernité de l'élément colonial. La volonté démonstrative est évidente : on doit souligner les bienfaits de la modernité appliquée par la métropole en Afrique, mise au service des Africains⁽²⁴⁾.

L'indigène devient un figurant des transformations engagées par la France, réalisant dans l'image le rêve d'Albert Sarraut qui, dans les années vingt, souhaitait utiliser pleinement la force de travail africaine. Rejoignant la mythologie élaborée durant la Grande Guerre (la fidélité de nos soldats coloniaux), le colonisé participe avec enthousiasme à la construction d'un nouvel avenir pour l'Afrique, décidé par la métropole. Dans ce contexte, l'image lui assigne la place d'un exécutant. Qu'il soit issu d'Afrique noire ou du Maghreb, il doit toujours seconder le colonisateur dans la tâche d'édification de cette nouvelle Afrique⁽²⁵⁾. Nous retrouvons ici l'un des thèmes essentiels du discours colonial officiel, car ce que soulignent toutes ces images, c'est la complémentarité entre le savoir technique occidental et la force de travail africaine. L'Africain est instrumentalisé au service de la modernisation.

A l'intérieur de la modernisation économique de l'Afrique française, la hiérarchie sociale est caractérisée par la présence d'une élite européenne qui assume la direction de l'entreprise coloniale et, en bas de l'échelle, par la masse des Africains employés pour leur force de travail. Le modèle de l'indigène s'impose ; il est ce colonisé dont la seule revendication acceptable est l'aspiration à correspondre, dans l'Empire, au modèle qu'on lui offre, supplétif du développement éco-

24)– Sur cette production iconographique, voir l'étude de Nicolas Bancel et Ghislaine Mathy, « La propagande économique », in *Images et Colonies*, op. cit., p. 221-231 et l'ouvrage de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Francis Delabarre, *Images d'Empires. Trente ans de photographies officielles sur l'Afrique française*, La Documentation française/La Martinière, 1997.

25)– On se reportera aux très nombreux numéros spéciaux et brochures consacrés à l'économie outre-mer (numéros spéciaux annuels dans *France Outremer*, *AOF* et *AEF*), la Documentation française publiant une série, « Documentation photographique », consacrée au développement dans les colonies. Le ministère, par l'agence économique de la France d'outre-mer, édite également des brochures sur ce thème (classées généralement par territoires).



La colonisation au service des Africains. Tel est le nouveau message colonial de la France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. *Réalités*, numéro spécial sur l'Afrique noire, 1955. © Achac

nomique : évolué, petit fonctionnaire, infirmier, secrétaire, etc. Le mythe de l'assimilation réussie s'étale dans les images, annonçant la résorption de la distance séparant le colonisé du colonisateur. C'est là une ambivalence fondamentale au cœur du discours universaliste de la République. On accorde l'égalité à tous les indigènes de l'Empire, mais entre eux, et non par rapport au colonisateur. Les Français sont tous égaux, les indigènes également, mais sur deux strates différentes, dans deux mondes distincts. D'un ordre du monde fondé sur une hiérarchie des « races » et des civilisations, on passe, après-guerre, à un ordre du monde qui se structure autour d'une organisation pyramidale de l'économie, dans laquelle l'indigène-type occupe la base.

LE MYTHE DE L'INDIGÈNE-TYPE SE BRISE SUR L'ÉCUEIL ALGÉRIEN

La guerre d'Algérie vient bouleverser cette construction idéologique. La propagande militaire, puis les médias, s'emparent des événements pour stigmatiser ce mauvais colonisé qu'est le « fellagha » (préfiguration du « mauvais immigré » de demain). Les clichés les plus éculés sur

26)– Cet aspect de la «visibilité» des immigrés issus de l'ex-Empire colonial français reste profondément ancré dans la société française contemporaine.

l'Arabe resurgissent : cruauté, trahison, dissimulation, fanatisme, barbarie, etc. Ces images, nous les retrouvons dans les affiches et les tracts diffusés par l'armée française en Algérie (voir ci-dessous) et en France, mais aussi dans des revues, comme *Paris-Match* ou *Radar*. C'est un choc pour les Français de constater que, malgré tous «nos» efforts, «ils» refusent de se civiliser et continuent d'afficher leurs différences⁽²⁶⁾. Huit décennies de propagande coloniale ont bercé l'opinion de multiples mythes coloniaux qui se trouvent alors en décalage avec la situation politico-militaire : coopération active des populations, modernisation en constant progrès, hygiène et scolarisation en hausse.

Au-delà de la dénonciation de l'éternel complot communiste, on postule les conceptions féodales des «fellaghas», leur obscurantisme atavique, bref on les identifie aux partisans d'un retour en arrière qui briserait tous les efforts généreux de la métropole. Et, finalement, les indépendances ne sont-elles pas, en Algérie et même en Guinée ou en Indochine, l'image de pays promis au désastre, qui reviendraient à leurs démons tribaux, à la barbarie, bref à l'ère précoloniale... au cœur des ténèbres? Le cas de l'Afrique noire est plus complexe, d'une part parce qu'il n'y a pas pour les Français de rupture réellement perceptible, d'autre part parce que la France a conservé une zone d'influence quasi «coloniale» sur ses ex-colonies d'Afrique noire depuis trente-cinq ans.

Le mythe de l'indigène-type s'est brisé sur l'écueil algérien (comme quelques années plus tôt sur la défaite indochinoise). Mais la désillusion coloniale n'est pas digérée, les images n'ont pas été déconstruites, l'histoire n'a pas été assumée : les figures de l'indigène-type continuent donc d'exister dans les mentalités, témoignant d'un point aveugle de l'histoire coloniale, élément non déconstruit de notre culture. ★

Tract de l'armée française, vers 1958.
©Achac

